

## Intitulé du GT : « Valeurs sanitaires de référence Chlordécone »

Dans le contexte de l'enjeu de santé publique que constitue l'exposition des populations antillaises à la chlordécone, l'Anses a été saisie par la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) et la Direction générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) afin d'établir une valeur critique d'imprégnation au regard des données bibliographiques disponibles et de vérifier la nécessité de mettre à jour les valeurs toxicologiques de référence à la lumière des publications parues depuis 2003. A cette fin, l'Anses a décidé de mettre en place un groupe de travail ad hoc de 10 à 15 experts.

### ■ **Rôle et missions :**

Le groupe de travail (GT) relatif à la construction de valeurs sanitaires de référence pour la chlordécone sera rattaché aux comités d'experts spécialisés « Valeurs Sanitaires de Référence » (CES VSR) et « Evaluation des risques chimiques liés aux aliments » (CES ERCA). Il aura pour mission :

- d'établir une valeur critique d'imprégnation au regard des données bibliographiques disponibles ;
- de vérifier la nécessité de mettre à jour les valeurs toxicologiques de référence à la lumière des publications parues depuis 2003.

### ■ **Composition :**

Les membres du GT valeurs sanitaires de référence pour la chlordécone seront nommés par décision du directeur général pour un mandat d'une année et demi. Le groupe se réunira à une fréquence approximative d'une fois par mois à compter de janvier 2019. Un président du groupe de travail sera désigné parmi les membres.

Une liste des personnalités compétentes sera également établie à l'issue de l'appel à candidatures afin de pouvoir recourir ultérieurement et le cas échéant à des spécialistes de différents domaines dans le cadre d'une évaluation particulière.